



Communiqué de presse de l'ADTC – Grenoble
12 juin 2008

Abandon des projets de Rociade à Bordeaux, Toulouse et Strasbourg. Bientôt Grenoble ?

L'ADTC salue la décision du Gouvernement d'abandonner les projets de contournement autoroutier de Bordeaux et Toulouse. Selon les termes du Ministre J.L.Borloo, « *ces projets ne correspondent plus aux nouveaux enjeux de développement durable. Ils privilégient la mobilité automobile, dans un contexte de pétrole cher et non renouvelable, l'utilisation non raisonnée de l'espace, notamment par l'étalement urbain préjudiciable à la biodiversité.* »

L'ADTC souligne que ces mêmes exigences environnementales devraient conduire à la même décision pour le projet de Rociade Nord, puisque l'étude de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, pourtant citée par le Conseil Général de l'Isère à l'appui de ce projet, établit que :

- la Rociade Nord conduirait à une augmentation de trafic automobile sans diminuer les bouchons d'entrée d'agglomération
- la Rociade Nord diminuerait l'attractivité des transports en commun et conduirait à une baisse de leur part modale

En outre, le financement de la Rociade Nord retarderait la réalisation de plusieurs améliorations importantes de l'offre alternative (lignes de tram, redynamisation des bus, intermodalité train+vélo, réseau cyclable). Ce projet est donc en contradiction avec la Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie, et avec les objectifs du « *Grenelle de l'Environnement* », réaffirmés par le Ministre.

Pour les mêmes raisons, la Communauté urbaine de Strasbourg a annoncé sa décision de refuser son soutien financier au projet autoroutier de « *Grand contournement ouest* » de Strasbourg.

L'ADTC appelle les élus isérois à engager résolument une politique de développement des modes alternatifs à la voiture particulière, en adoptant les propositions exposées dans son « PDU alternatif ». Le contexte évolue rapidement, comme le montrent les bons résultats de la SemiTAG, la fréquentation des TER, la hausse de la pratique du vélo. Il est urgent d'amplifier cette tendance, au lieu de la contrarier par un projet routier dépassé.

Contact

ADTC – Se déplacer autrement

Association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes de la région urbaine grenobloise

MNEI, 5 place Bir Hakeim, 38000 Grenoble

Tél. 04 76 63 80 55 – Fax 04 76 51 24 66

contact@adtc-grenoble.fr

Pour en savoir plus

Le « PDU 2010-2020 » de l'ADTC est téléchargeable sur notre site web :

<http://adtc-grenoble.org> > Actualité